

DECISION
En date du 1^{er} octobre 2019
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La Directrice du Centre Hospitalier de Sarrebourg,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L 6143-7 et D 6143-33 à D 6143-36, et D 6143-38

Vu l'arrêté ARS n°2019-0294 du 17 mai 2019 nommant Madame Mélanie VIATOUX Directrice par intérim du Centre Hospitalier de Sarrebourg et du Centre de Réadaptation Spécialisé Saint Luc d'Abreschviller dans le cadre de la convention de direction commune,

Vu la convention du 1^{er} octobre 2019 autorisant la mise à disposition de M. Olivier Benkert, conclue entre le Centre hospitalier de Sarrebourg et le Centre hospitalier de Saverne.

DECIDE :

Article 1^{er} : Une délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier BENKERT, Secrétaire général, à l'effet de signer, pour et au nom de Madame Mélanie VIATOUX, Directrice, l'ensemble des actes relatifs à la gestion du secrétariat général, et incluant notamment la coordination, la préparation et le suivi des instances, la démarche de contractualisation externe et interne, et les relations avec les partenaires extérieurs.

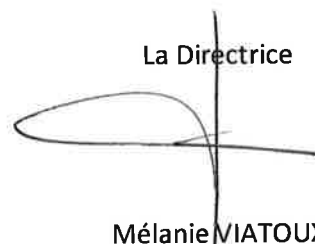
Article 2 : La présente délégation sera notifiée à Monsieur Olivier BENKERT. Copie sera adressée à M. Le Président du Conseil de Surveillance ainsi qu'à M. Le Trésorier principal de l'établissement.

Article 3 : La présente délégation fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle ainsi qu'au sein du Centre Hospitalier de Sarrebourg aux lieux d'affichage prévus à cet effet.

Fait à Sarrebourg, le 1^{er} octobre 2019



La Directrice



Mélanie VIATOUX

